



Agent contractuel de la fonction public, cumul emplois

Par **agaide**, le **06/11/2013** à **16:16**

Lorsque l'on est agent contractuel de la fonction publique hospitalière est-on considéré comme fonctionnaire?

A-t-on le droit de cumuler des emplois dans la fonction public et dans le secteur privée lorsque l'on a un contrat principal de travail de nuit à 70% en temps que contractuel dans la fonction publique?

Par **P.M.**, le **06/11/2013** à **17:26**

Bonjour,

A priori les agents contractuels de la FPH sont des fonctionnaires ou au moins assimilés...

Je vous propose [ce dossier](#)...